

Rencontres internationales

Réseau Le Bret Network



Document de travail

**GOUVERNANCE
ET CITOYENNETÉ ACTIVE**

Compte rendu de l'atelier organisé
par le **Réseau international**
Développement et civilisations
dans le cadre du **Forum social mondial** de Dakar

Dakar, Sénégal
Université Cheikh Anta Diop
8 février 2011



Développement et Civilisations
Lebret - Irfed

49 rue de la Glacière - 75013 PARIS - France

Tél. +33 1 47 07 10 07
Fax +33 1 47 07 68 66

E-mail contact@lebret-irfed.org
Web site www.lebret-irfed.org

SOMMAIRE

I. Présentation de l'atelier	4
II. Introduction, Claude Baehrel	5
• Claude Baehrel (France)	
III. Mobilisation et organisation de la société civile en période de crise politique : le cas de Madagascar	7
• Lily Razafimbelo (Madagascar)	
IV. La participation des populations discriminées et exclues (Dalits, femmes...) à la gouvernance publique	13
• L.A. Samy (Inde)	
V. Comment, dans un climat de conflits et de guerres, parler de paix, de démocratie, de gouvernance, de développement ?	15
• Achille Biffumbu (R.D. Congo)	
VI. Notes sur les débats	21

I. Présentation de l'atelier

La multiplication des crises politiques et sociales met en évidence dans plusieurs pays, aux différents niveaux, des manquements graves aux pratiques de la bonne gouvernance et de la démocratie. Ces situations entraînent une participation citoyenne difficile, voire inexistante. Cette question est particulièrement importante en Afrique, un continent où des intérêts extérieurs (institutions financières internationales, transnationales, clientélisme, corruption...) pèsent considérablement.

Dans le but de mieux comprendre, analyser, soutenir l'émergence de processus démocratiques (c'est-à-dire enracinés dans le peuple), sans lesquels il n'y aura pas de pouvoirs et de gouvernance procédant « de la base », nous réfléchirons à ces questions à partir des quatre expériences nationales : Madagascar, République démocratique du Congo, Inde et Haïti.

Introduction et animation de l'atelier : **Claude Baehrel**

Intervenant(e)s:

Lily Razafimbelo (Madagascar) :

« Mobilisation et organisation de la société civile en période des crises politiques »

Quelles sont les contraintes institutionnelles, structurelles, organisationnelles qui freinent l'effectivité de la participation citoyenne ? Quelles sont les opportunités et les forces ? Quels sont les défis opérationnels que nous devons relever ?

L.A. Samy (Inde) :

**« La participation des populations discriminées et exclues (Dalits, femmes...)
à la gouvernance publique »**

Que font les mouvements des Dalits, des femmes pour conquérir des espaces de la vie politique locale qui leur permettent d'exercer leurs droits et une citoyenneté active ? Comment dépasser les conflits inter-communautaires ? Quel bilan et quels leçons AREDS (*Association for rural education and development service*) pourrait tirer de ses 30 ans d'expérience et d'organisation de ces populations ?

Achille Biffumbu (République démocratique du Congo) :

**« Comment, dans un climat de conflits et de guerres,
parler de paix, de démocratie, de gouvernance, de développement ? »**

Comment travailler aux dynamiques et processus visant à faire valoir des valeurs démocratiques et citoyennes ? Quel accompagnement des jeunes ruraux et urbains afin de permettre cette participation à la gouvernance et à la citoyenneté ?

II. Introduction

Claude Baehrel *

Cette session est à l'initiative du Réseau International Développement et civilisation. Ce réseau regroupe des acteurs de développement qui se placent dans la perspective d'un développement humain intégral et solidaire. Ils se réfèrent à la pensée de Louis-Joseph Lebret, économiste, qui dans les années soixante a prôné une dynamique de développement internationale pour « tout l'homme et tous les hommes ». Ce n'était pas qu'un penseur du développement mais un homme de terrain qui a conçu des plans de développement dans différents pays comme le Liban, le Brésil et le Sénégal. En effet, dans ce dernier pays, on lui doit la première « étude prospective », réalisée à l'aube de l'indépendance, et l'orientation du premier plan de développement, élaboré par le gouvernement du premier ministre Mamadou Dia.

Les membres de ce réseau se placent, à partir de leur action de développement dans leur propre pays, dans une dynamique de recherche action. Questionnant et échangeant sur leurs expériences, ils essaient de faire avancer les voies et moyens du développement sur des thèmes communs.

C'est à partir de cette dynamique que nous voulons aujourd'hui ouvrir le débat sur « gouvernance et citoyenneté active » et nous nous référerons à des expériences dans trois pays. Avant de leur passer la parole, je voudrais exprimer quelques questionnements sur cette problématique.

Les termes de *gouvernance* et de *citoyenneté active* placent le débat sur la gestion des affaires publiques et la relation entre le citoyen, la société civile et les pouvoirs publics. La gouvernance publique est marquée par deux évolutions relativement récentes que sont la démocratisation

et la décentralisation, en particulier si on observe les pays africains.

En effet, ces pays ont été marqués dans les années quatre-vingt-dix, par ce que l'on a appelé « le renouveau démocratique ». Ils avaient opté dans les premières années d'indépendance pour asseoir un État fort et unitaire afin de maîtriser le développement, ce qui se traduisait généralement par un parti unique et la gestion des affaires publiques par l'administration centrale. Ils ont alors ouvert le débat politique sur le multipartisme et des élections au suffrage universel aux différents niveaux des instances politiques.

Il y a là un énorme progrès dans l'expression citoyenne mais on peut cependant évoquer quelques limites après deux décennies d'exercice. La première concerne certainement la représentativité, car on observe que les fonctions électives sont bien souvent accaparées par certaines catégories sociales ; les couches populaires, les femmes, les minorités ethniques etc. sont très peu représentées dans le personnel politique élu. Il y a là un combat pour l'égalité où les mouvements sociaux doivent avoir un rôle prépondérant comme le montreront des témoignages tout à l'heure.

La seconde est que l'on ne peut se satisfaire du fait que les citoyens ne s'expriment sur les enjeux et les politiques publiques qu'au moment des élections. Il est important, mais ce n'est pas encore courant, que l'expression des mouvements sociaux et des coordinations d'ONG soit prise en compte en continu pour la défense des droits et les options sur les enjeux économiques, sociaux et culturels. La participation aux mouvements sociaux de lutte et de proposition est certainement l'expression d'une citoyenneté active non négligeable.

* **Claude Baehrel** est ingénieur-urbaniste de formation. Son activité professionnelle a porté sur le développement urbain dans les pays en voie de développement, principalement les villes africaines. Il a travaillé, depuis 1999, sur la décentralisation et le développement municipal en Afrique auprès du Partenariat pour le développement municipal PDM et de Cités et gouvernements unis d'Afrique CGLUA, organismes qu'il assiste encore aujourd'hui comme consultant. Secrétaire général du CCFD de 1993 au 1998, il est actuellement membre du Conseil d'Administration du Centre Lebret-Irled. Contact : claud@ciebaehrel.com

On peut aussi s'interroger sur la tendance à la présidentialisation et la longévité au pouvoir des gouvernants, avec des difficultés d'alternance observées encore dans de nombreux pays. Il y a là une dérive dans la démocratie, comme si l'objectif essentiel du politique était de conquérir et de garder le pouvoir à n'importe quel prix.

La société civile se doit de jouer un rôle d'alerte et d'intervention pour la correction de ces dérives, avant que l'exaspération populaire n'envahisse les rues. Ce rôle de régulation s'est traduit récemment par un contrôle des élections et par des luttes contre des réformes constitutionnelles qui limiteraient la démocratie.

Mais c'est le niveau local qui peut être plus encore le lieu privilégié d'expression d'une citoyenneté active. Et cela à la fois sur le plan des choix pour le développement local et sur celui de la participation à des actions dans les domaines économique, social et culturel.

En complément de la démocratisation électorale au niveau national, pratiquement tous les pays ont opté pour la décentralisation, c'est-à-dire pour la mise en place d'assemblées locales élues et la reconnaissance à celles-ci de compétences qu'elles peuvent exercer de plein droit. Ces compétences procèdent généralement d'un transfert de l'État et, il faut le reconnaître, pas toujours avec le transfert concomitant des moyens nécessaires à leur plein exercice.

De ce fait, les collectivités locales ont maintenant une responsabilité générale sur le développement local dans les secteurs économique, social et culturel. Mais il faut remarquer que, devant les carences des politiques d'État, nombreux et prépondérants sont les initiatives des ONG qui ont apporté localement des réponses aux besoins des populations. Aussi l'efficacité et la pertinence des projets et programmes menés par les ONG, souvent avec l'appui de leurs partenaires

internationaux, n'est plus à prouver. D'ailleurs même la Banque mondiale les a souvent pris en compte (ou récupérés) et appuyés dans le cadre de leurs programmes de développement.

L'engagement dans ces projets animés par les ONG est une expression première et essentielle d'une citoyenneté active. Mais il faut certainement une liaison et une synergie entre ces initiatives et les stratégies de développement local menées par les collectivités locales.

Cette synergie est maintenant reconnue comme essentielle. C'est ainsi que le Sommet Africain des Collectivités Locales Africaines de 2006 avait pour thème « Créer des coalitions locales pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ».

Quoi qu'il en soit, on ne peut se satisfaire, au niveau local particulièrement, de la seule expression démocratique par les élections. Il faut que s'instaure une dynamique de concertation, qui suppose que les élus locaux rendent compte à la population (la redevabilité) et que les habitants soient consultés sur les projets locaux, notamment par l'intermédiaire des organisations d'habitants comme les « conseils de quartiers », etc.

Cette option pour une démocratie participative est aujourd'hui à l'agenda des collectivités locales, comme l'indique l'assemblée mondiale du « Forum des autorités locales pour l'inclusion sociale et la démocratie participative » qui se tient aujourd'hui à Dakar en marge du Forum social mondial.

Voilà quelques considérations générales sur le thème « Gouvernance et citoyenneté active ». Mais je pense qu'il est essentiel de se référer prioritairement à des expériences de terrains, qui permettront de mieux cerner encore les réalités et d'en débattre.

III. Mobilisation et organisation de la société civile en période de crise politique : le cas de Madagascar

Lily Razafimbelo *

1. Contexte de Madagascar : un pays en crise de gouvernance permanente

Pour une meilleure compréhension de ce qui va suivre, il est utile de donner quelques éléments clés sur le pays :

a. Une pauvreté qui côtoie l'opulence

Longtemps considéré comme une île riche de promesses au large de l'Afrique et réputé pour ses potentialités naturelles et minières, Madagascar est resté désespérément pauvre. Selon les rapports de la Banque mondiale et du PNUD sur l'IDH, depuis une quinzaine d'années, Madagascar est classé invariablement parmi les pays les plus pauvres, les moins avancés, les pays à très faible revenu et placé au 146ème rang sur 177 pays, avec un taux de pauvreté atteignant, en 2010 les 76,5%, alors qu'en 2008, celui-ci était descendu à 68%.

La crise politique qui perdure depuis deux ans n'a fait qu'aggraver la situation ; celle-ci ayant eu un impact socio-économique catastrophique pour un pays déjà en sous-développement se traduisant par un appauvrissement qui se décline à travers plusieurs faits :

A Madagascar, les pauvres vivent avec moins d'un dollar par jour, soit environ 750 000 ariary par an, soit 230 dollars. Encore plus préoccupant, 30% des enfants de moins de 15 ans travaillent ;

Chez les pauvres, les besoins de base ne sont pas satisfaits : habitations insalubres, enfants déscolarisés, soins inaccessibles... L'accès à l'eau potable, autre indicateur de l'extrême pauvreté, ne concerne que 40% des habitants dans la capitale Antananarivo, et moins de 30% pour la moyenne nationale ; 14% seulement ont accès à des installations d'assainissement ;

Le taux d'alphabétisation est de 71%, le taux de scolarisation du primaire 76% ; le taux de scolarisation du secondaire 17,5% ; le taux de l'enseignement supérieur moins de 6% dont une large majorité concentrée dans la capitale ;

Les inégalités de revenu, de richesses et de développement se sont accrues et ont atteint des sommets : d'un côté, l'indigence absolue – celle des exclus, sans abri, sans couverture sociale vivant en dessous du seuil de survie – que les régimes successifs n'ont pu éradiquer ; de l'autre, les nantis dont l'opulence frise l'indécence. L'on assiste alors à la coexistence de deux mondes en totale ignorance l'un de l'autre, ignorance qui engendre des compréhensions différentes, voire opposées des concepts, des visions et des réalités. D'un côté, il y a une classe dirigeante qui croit encore que la population, les « administrés/ gouvernés » demeurent des « sujets » dociles soumis au système qu'elle impose, et de l'autre, une population de plus en plus citoyenne et responsable, mature politiquement, qui entend être de véritables acteurs et refuse les manipulations et les abus en tout genre. Ce fossé entre les nantis et la grande masse de la population constitue une des racines des crises permanentes et récurrentes.

b. Sur Le Plan Politique

Cinquante années d'occasions manquées/ratées à travers des crises politiques (en fait fondamentalement de gouvernance), cycliques, marquées par : les mêmes thèmes de revendication (abus de pouvoirs, souveraineté économique, amélioration des conditions sociales), les mêmes dirigeants de partis politiques, la même scène de manifestation (la Place du 13 mai), le même recours au religieux.

* **Lily Razafimbelo** est chercheur-enseignante, docteur en Gestion (Science de l'information et de la communication). Elle dirige aujourd'hui en tant que chef de département le Centre d'information et de documentation scientifique et technique (organisme rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique), et est également enseignante vacataire aux Départements d'histoire et de philosophie de la Faculté des Lettres et des sciences humaines de l'Université d'Antananarivo.

Elle milite au sein d'organisations de la société civile dans les domaines environnement et produits toxiques, participation citoyenne, promotion de l'égalité homme-femme en politique, gouvernance et démocratie. Depuis le début de la crise politique que vit le pays en janvier 2009, elle s'est impliquée, au titre du Collectif des citoyens et des organisations citoyennes, dans la recherche de solutions consensuelles, inclusives et pacifiques de sortie de crise. Contact : irazafimbelo@yahoo.fr

On semble avoir affaire à une société bloquée sur le plan politique. Cette situation s'explique, en partie, par l'absence de rupture juridique et politique avec l'ordre antérieur au retour à l'indépendance. Crises répétées qui se sont terminées par l'effondrement des régimes en place : six crises majeures et douze révisions constitutionnelles en cinquante ans. Chaque nouvelle constitution a servi simplement à justifier à posteriori les événements qui ont amené le changement politique, sans rupture politique.

Ce qui est indéniable, c'est que ces crises politiques et sociales mettent en évidence les manquements graves du mode de gouvernance (clientélisme, corruption, rapacité financière, mercenariat politique, politique partisane et impunité pour les tenants du pouvoir, absence de transparence dans les modes de prise de décision et de gestion des affaires publiques, concentration du pouvoir entre les mains d'une minorité voire d'une personne ou d'un groupe, dépendance/allégeance de la justice et de la Haute Cour constitutionnelle au pouvoir...) entraînant une participation citoyenne minimale et défaillante, voire inexistante, en particulier chez les femmes.

Ainsi la volonté de vivre en commun supposant justice, dialogue social et organisation institutionnelle

du pouvoir ne s'est pas traduite dans les faits et le vécu quotidien de l'ensemble des Malgaches. L'on a, alors, essentiellement en vue le « pouvoir pour le pouvoir » d'où les crises liées aux élections ou à l'exercice de ce pouvoir qui ébranle les fondements mêmes de l'Etat organisé selon une logique de prédation et d'accumulation pour les intérêts d'une minorité. On assiste à l'adoption d'une Constitution sans débat politique qui ne constitue qu'un agencement du pouvoir.

C'est dans ce contexte que la crise politique de 2009 a éclaté, aboutissant à un coup d'Etat le 17 mars. Mais, comme le dit une amie, avec la crise de 2009, qui est plus qu'une crise politique, Madagascar traverse une crise de valeurs, une crise de vision, une crise d'identité face à un monde qui s'éloigne. En effet, la société malgache n'est pas homogène (disparités considérables et accrues des revenus et des richesses, et des valeurs). Plus grave, elle a perdu ses repères (parmi les termes à définition variable il y a le « fihavanana »). Elle renvoie alors, à chaque malgache, les questions de fonds suivants : Que reste-t-il de son sens du *marina* (vérité), du *rariny* (ce qui est juste), du *mety* (ce qui est satisfaisant) ? Comment définit-il le *tsara* (le bien) et le *ratsy* (le mal) ? Lui reste-t-il encore une âme, *ny fanahy* ?

2. Le Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes (CCOC) : une expérience de participation citoyenne

a. Historique : la mobilisation de la société civile

Face à la crise qui a secoué le pays fin décembre 2008 et début 2009, neuf femmes et hommes (simples citoyens et syndicalistes) appelé « noyau dur », d'une part, prenaient conscience du danger que courait le pays si la crise se durcissait et s'étendait (la médiation du FFKM, le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes de Madagascar, était alors au ralenti), et d'autre part, en tant que citoyennes et citoyens, ne pouvaient pas rester simples observateurs ; alors ils se sont retrouvés le 17 février 2009 pour chercher une solution de sortie de crise. Le 27 février 2009, le CCOC est constitué lors d'une AG constituante.

Lors de l'assemblée constituante, le CCOC a mobilisé un réseau dense de 15 entités avec des ramifications dans les 22 régions de Madagascar, comprenant, à travers ces entités au moins :

- 1 040 000 membres individuels
- 6 plates-formes ou réseaux d'associations
- 10 fédérations
- 46 associations ou ONG de dimension nationale
- 2 807 associations ou ONG de dimension régionale
- 1 111 entreprises affiliées à travers le premier Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM)

- 32 organisations du secteur privé de dimension nationale
- 6 organisations du secteur privé dimension régionale
- 10 média de dimension nationale
- 22 média de dimension régionale
- 3 cercles de réflexion
- 12 organisations confessionnelles de dimension nationale.

Par delà la considération quantitative, le CCOC représentait, à travers ses membres, outre les intérêts des individus-citoyens, les groupes d'intérêts ci-après: droits de l'Homme, gouvernance, démocratie, participation citoyenne, lutte contre la corruption, lutte contre la violence, droit à l'éducation, genre, droit au foncier, travailleurs, paysans, confessions religieuses, secteur privé, environnement, jeunes, cercles de réflexion, universités, développement socio-économique...

b. Démarche et stratégie

Deux stratégies ont guidé la démarche du collectif :

- Le rapprochement dans une synergie de tous les acteurs issus de secteurs stratégiques que sont : la société civile, le secteur privé, les syndicats, les

Eglises, les forces de l'ordre, le pouvoir judiciaire ;
- Une analyse objective de la situation et du contexte se basant sur les aspirations de la population avant la crise et au début de la crise, à savoir :

Avant la crise : amélioration tangible de la vie de la population ; justice sociale et équité régionale ; absence de discrimination ethnique et de genre ; bonne gouvernance (transparence, promotion de l'intégrité et de l'obligation de compte rendu, participation citoyenne) ; jouissance des libertés et soif de démocratie et de concertation ; stabilité politique à long terme ; meilleure répartition des richesses ; règlement des problèmes récurrents et flagrants (type foncier...).

Au début de la crise : recherche d'une sortie de crise rapide pour : le rétablissement de la paix sociale ; la normalisation de la situation ; la relance de la machine économique ; changement à moyen et long termes, de mode de gouvernance qui serait déterminé dans les Etats généraux de la démocratie qu'un groupe d'organisations de la société civile préparait ; survie de la population pauvre pendant et immédiatement, après la crise ; réussite de la négociation, tout échec risquant d'être irrémédiable ; l'attachement au principe de la neutralité et de l'impartialité du collectif ouvert à toutes les sensibilités mais acceptant l'adhésion à un code de conduite élaboré de manière consensuelle.

c. Objectifs et activités

Objectifs

Deux objectifs ont été définis par le CCOC :

- 1- Trouver une solution de sortie de crise, consensuelle, inclusive et pacifique ;
- 2- Tenir à la participation active de la société civile à travers le CCOC à la résolution de la médiation et ce, sous l'égide du FFKM et de la CI.

Activités

Durant la première phase, de son existence, trois actions ont été initiées dans cette perspective :

- 1- Rédaction d'un schéma minimaliste de sortie de crise (SMSC) consensuelle, inclusive et pacifique autour de quatre axes :
 - mise en place d'une autorité gouvernementale forte et crédible intégrant toutes les forces vives et sans discrimination,
 - trêve et intégration des différents acteurs politiques et autres dans le dialogue,
 - renforcement de l'unité des forces de l'ordre,
 - mise en place d'une instance neutre indépendante intégrant les représentants de chaque pilier d'intégrité pour faire le suivi des tâches de l'exécutif et contrôle,
 - officialisation des Etats généraux de la démocratie et des valeurs républicaines,
 - annonce d'élections dont le calendrier devait être

déterminé en fonction des résultats des Etats généraux ;

2- Rencontres des deux protagonistes (Rajoelina Andry et Ravalomanana Marc) pour la soumission du SMSC accepté par chacun ;

3- Organisation de deux grands rassemblements en vue de l'organisation d'Assises Nationales pour la gestion d'une transition concertée et consensuelle : le 26 mars 2009 des représentants du triptyque société politique, société économique et société civile ont été conviés ; le 27 mars une concertation avec des représentants de chancelleries et organisations internationales.

Durant la deuxième phase :

1- Publications régulières de communiqués interpellant et dénonçant les faits et les principes contraires au respect des droits humains et au respect des règles de la démocratie et de l'Etat de droit (principe d'usage des armes et de proportionnalité de la riposte ; droit pour tous à l'accès aux médias publics, condamnation des abus et actes de violence...), multiples appels au dialogue et à la reprise des négociations à l'adresse des quatre mouvances politiques. Publications relayées systématiquement, notamment par le réseau Développement et Civilisations ;

2- stratégie de communication par la presse et les médias audio-visuels privés pour appeler au dialogue et sensibiliser à une gestion consensuelle, inclusive et pacifique de la transition, aboutissant à la diffusion du « carton jaune » ;

3- Rencontres avec les quatre mouvances (premiers acteurs des négociations) séparément et ensemble aboutissant à la facilitation des réunions de négociations d'Ambohibao avril 2009 ;

4- Lobbying auprès des chancelleries quant au rôle et à l'implication du CCOC et de la société civile dans la recherche de solution de sortie de crise ;

5- Elaboration et diffusion d'un projet de « Charte de la transition » par la société civile.

Durant la troisième phase : recherche de synergie avec l'ensemble de la société civile.

En conformité avec sa stratégie de mise en synergie des secteurs stratégiques du pays et convaincu que la fédération de toutes les composantes de la société civile, y compris le secteur privé et les syndicats, est une des conditions de réussite de la recherche de sortie de crise malgache-malgache, le CCOC a mené plusieurs activités :

1- activités de lobbying et plaidoyer pour l'implication de la société civile dans la médiation (rencontres avec les membres des mouvances politiques, avec les médiateurs internationaux et avec des membres du Groupe International de Contact ou GIC) ;

2- renforcement des actions de rassemblement des organisations de la société civile (OSC) aboutissant à la mise en place de l'Alliance des OSC suite à la signature des Accords de Maputo et l'acte additionnel d'Addis Abeba dont la plus marquante a été les réunions pour la mise en place du CES (une des institutions prévues dans la transition définie par les Accords de Maputo et Addis Abeba et à laquelle la société civile devait

participer) qui ont vu la mobilisation de 150 personnes issues de toutes les composantes de la société civile ;

3- Dénonciation des différents manquements aux règles et normes de bonne gouvernance et du respect des droits humains, dénonciation des violences et des arrestations arbitraires, des déviations dans la gestion des affaires publiques : corruption, trafics divers exigeant de rendre compte sur la gestion de la « transition » dirigée par l'autorité de fait, tout ces manquements ayant été communiqués par le CCOC et les syndicats... Cette mobilisation a montré ses forces et ses faiblesses.

3. Les leçons d'une participation citoyenne

a. Leçons positives à tirer

La première leçon à tirer de cet engagement du CCOC dans la recherche de sortie de crise est la grande liberté d'esprit et d'initiative qui a animé ses fondateurs et que ces derniers ont su implémenter à ceux qui sont venus rejoindre le collectif. A cela s'ajoute son indépendance financière;

Ce concept nouveau de « collectif » qui, tout en imposant un code de conduite, a permis de bénéficier d'une certaine marge de manœuvre laissant ouverte toute initiative, de favoriser le débat et de dépasser les questions de leadership, de libérer la capacité de réactivité dans les décisions et les actions ;

- La persévérance et la constance de certaines OSC adhérant au dialogue dans la recherche d'une solution de sortie de crise qui soit consensuelle, inclusive et pacifique et qui doit notamment passer par un processus de réconciliation nationale ;

- La société civile peut être une force mobilisatrice du fait de ses ramifications territoriales et de ses champs d'intervention notamment en période de crise : Défense des Droits humains, Suivi de la Bonne gouvernance qui comporte l'exigence de rendre des comptes sur la manière de mener les affaires publiques (gestion financière, signature de conventions, accords et traités internationaux, défense des valeurs démocratiques et républicaines ; formulation, mise en œuvre, suivi-évaluation des options nationales à tous les niveaux.

La crise a été un révélateur des véritables motivations des uns et des autres et leur capacité de nuisance, notamment au niveau de la société civile.

La prise de conscience du faible niveau du sens de l'intérêt général et de l'intérêt supérieur du pays chez l'ensemble des politiques et le discrédit de l'ensemble du monde politique incapable de mettre l'intérêt supérieur du pays et de la population au-dessus de leurs intérêts personnels ou de groupe

b. Aspects négatifs

- Le CCOC se trouve un peu prisonnier de sa ligne de conduite qui montre la limite de la neutralité face à des gens sans scrupules et sans morale dépourvus de tout sens de l'Etat ;

- Défaillance des société civile due à l'attitude et à la position partisans de soutien selon les circonstances politiques de certaines OSC (SEFAFI, CNOE) et instrumentalisation de celles-ci, induisant une grande vulnérabilité face aux pressions de l'argent et du politique ;

- Conflits d'intérêts de la part de dirigeants d'OSC ;

- Faiblesse dans les capacités d'analyse et d'observation dans la gestion des affaires publiques. Très/trop rares sont les OSC qui font ce travail : pas d'enquêtes sur le terrain, faible défense visible contre les abus perpétrés par les pouvoirs en place ; silence en toutes circonstances notamment politiques ;

- Complaisance délibérée ou résignation face à la crise qui perdure, complaisance induisant la difficulté à rassembler de manière permanente ;

- Insuffisance de l'éducation civique induisant une absence d'éthique ;

- Faiblesse d'indépendance (tributaire des moyens extérieurs) due au manque d'autonomie financière, matérielle et organisationnelle.

4. Les obstacles à la participation citoyenne effective

Malgré la mobilisation et les actions de lobbying et de sensibilisation auprès de la population, la situation n'a pas évolué : la crise n'est pas résolue.

Quels peuvent être les obstacles à cette participation tant en période de crise que d'une manière générale ?

- La logique dominante de la société pyramidale ou hiérarchisée. Résultat historique de la mentalité du plus fort caractérisée par les traits suivants :

- 1- le chacun pour soi individuel, familial et clanique ;
- 2- la concurrence entre individus et entre groupes et clans, régie par la loi du plus fort ;
- 3- la « pyramidalité » sociétale et sociale, conséquence logique et obligée de la concurrence ;
- 4- l'oppression permanente (corruption-représailles-division-réduction culturelle) pour maintenir la pyramide établie ;
- 5- la non-assistance aux populations en danger vital (30 à 40% des Malgaches actuels) ;
- 6- pour les vaincu(e)s et les affaibli(e)s par les concurrences : défaitisme, fatalisme, pratique de stratégies régressives pour survivre (jeux d'argent, vols, drogue, trafics de drogue, trafics de femmes, d'enfants, d'organes humains, cartomancie, sectes religieuses, exorcisme, etc.-). Car tant qu'une société est pyramidale, il est tout à fait logique que celui ou celle qui arrive à grimper les gradins de la pyramide aide sa famille et les membres de son clan à prendre les meilleures places dont il/elle dispose.

- L'armée devenue une sorte de preneur d'otages fonctionnant plus dans le mode du mercenariat mettant la force au service du sommet de la pyramide ;

- L'exercice d'un contrôle social arbitraire et/ou religieux sur la population en dehors de tout processus démocratique participatif ;

- Le verrouillage, par les tenants du pouvoir, de l'ensemble des mécanismes et dispositifs qui permettent aux différents acteurs, notamment la société civile et la population en général, de jouer leur rôle et de participer effectivement et activement à la gouvernance des affaires publiques ;

- L'appauvrissement de la population qui lui enlève toute énergie et toute volonté de participer à une quelconque action de suivi et/ou de contrôle de la gestion des affaires publiques (les exemples de la Tunisie et de l'Egypte peuvent démentir cela) ;

- Le rôle plus qu'ambigu de la communauté internationale (CI), notamment celle de la France dont les intérêts concurrents dictent ses prises de position au détriment des intérêts réels de la population et du pays. Le double langage de la France officielle dans sa diplomatie et ses relations avec ses anciennes colonies ruine la confiance. Ainsi, si en Tunisie, la France officielle a pris des gants, une attitude très mesurée, elle a été claire et intransigeante vis-à-vis de la Côte d'Ivoire. Mais à Madagascar, ce n'est pas la discrétion et la délicatesse qui retiennent la France, quand on voit partout la présence physique et médiatique continuelle, ainsi que le positionnement de son ambassadeur franchement favorable à M. Andry Rajoelina, quitte à créer sans problèmes la cacophonie au sein de la communauté internationale, et surtout à favoriser le maintien de la crise à Madagascar.

5. Les défis et perspectives

Aucun pays ne peut survivre après une crise que vient de vivre Madagascar, si chaque individu qui le compose ne puise, au plus profond de son âme et de sa conscience, les ressources nécessaires pour se relever individuellement et collectivement. Dès sa création, le CCOC a mis en évidence que la crise politique prenait sa source dans une question de vision globale du type de société que les malgaches souhaitent bâtir et plus spécifiquement dans le problème de gouvernance des régimes successifs appliqués depuis 50 ans. Ainsi, si la première mission qu'il s'est assignée a été la recherche immédiate de solution de sortie de crise ; parallèlement, il a prôné la nécessité de s'atteler à la refondation des bases démocratiques et républicaines du pays. Dans cette perspective, le CCOC s'est associé au Comité Préparatoire des Etats généraux de la Démocratie et des

Valeurs républicaines (CP/EGDVR) pour être partie prenante dans cette dynamique de refondation, de manière durable, du « vivre ensemble » sans exclusion d'aucun malgache. La suite des événements et la sortie de crise n'ayant pas encore abouti, cette association n'a pas encore d'existence concrète.

Cependant, la nécessité d'engager le pays dans un processus de changement structuré, constructif et durable de son mode de fonctionnement et d'organisation de la gouvernance demeure toujours d'actualité et doit faire partie intégrante des priorités du CCOC et de la société civile dans son ensemble. C'est dans sa capacité à se structurer et à se mobiliser en toute indépendance et en toute liberté qu'elle pourra contribuer à faire changer les choses.

Plus que jamais, en période de crise et de conflit politique, la société civile doit veiller :

- Au respect des valeurs républicaines ;
- Au respect des valeurs et principes démocratiques ;
- Au respect de la bonne gouvernance ;
- Au respect des valeurs rattachées à la solidarité et à la cohésion sociale ;
- A la prévention de tout ce qui met en danger l'avenir du pays : question environnementale, mauvaise gouvernance des ressources naturelles, minières...) appelant une vigilance permanente ;
- A la défense de la souveraineté nationale dont le corollaire est la défense de l'intérêt supérieur de la population et du pays ;
- Au respect de la neutralité et de l'impartialité dans les décisions et les actions.

Et d'une manière générale, la mission de la SOCIÉTÉ CIVILE doit s'articuler autour des points suivants :

- Rôle de veille, d'alerte, de force de proposition et d'interpellation (*watchdog*) de la société politique et des autres acteurs du développement ;
- Rôle-pilier du système de bonne gouvernance (*watchdog*) : veille et suivi de la transparence, de l'obligation de compte-rendu des deniers publics, de suivi de la corruption, des élections. Dans le projet de société que Madagascar veut élaborer, il est essentiel de privilégier des mécanismes de contrôle interne et de leur allouer tous les moyens et pouvoirs nécessaires pour les rendre effectifs. De même, qu'il est vital que les principes de redevabilité sociale et de sanction soient au centre de tout système de gouvernance ;
- Rôle d'interface entre le pouvoir ou la société politique et la population : initiatives pour établir un dialogue ;
- Recours de proximité et de secours pour la population : offre de services en termes de sécurisation alimentaire, de sécurité et protection sociale...

- Initiatrice de coordination harmonisée et de synergie intra-société civile et extra-société civile avec les autres acteurs du développement, dont la société politique, par exemple ;

- Initiation d'un véritable travail de coopération/ partenariat entre la société civile étrangère et la société civile nationale des pays du Sud, notamment africains en matière de gouvernance. Comment créer une synergie effective et efficace ? La définition commune du rôle de chacun est une œuvre urgente à réaliser dans la concertation. Par ailleurs, les projets de développement menés en partenariat entre ONG du Sud et du Nord doivent s'accompagner systématiquement d'un volet d'éducation à la citoyenneté pour une participation citoyenne effective et efficace. Il nous faut faire comprendre par les « activistes » du développement du Sud que leurs actions n'ont de chance de réussir que si le système dans son ensemble, dans sa globalité, se transforme et se libère des influences qui sclérosent et annihilent toute initiative privée.

Quels défis ?

La société civile malgache, comme celle de l'ensemble des pays en développement, est appelée à relever quelques défis majeurs :

- La promotion, pour l'ensemble de la population d'un niveau d'instruction acceptable ;
 - Le changement de la logique de société pyramidale pour accéder à la logique sociétale et sociale spécifiquement humaine : égalité en dignité, en droits, en pouvoirs et en libertés responsables ;
 - L'instauration d'une nouvelle confiance entre la population, les dirigeants et les institutions. Cela passera par le respect de la Constitution et des institutions, des institutions compétentes, transparentes et dignes de confiance, à savoir des parlements forts, des forces de police honnêtes, des juges indépendants, une presse indépendante, un secteur privé productif, une société civile libre et organisée. Ce sont les éléments qui donnent vie à la démocratie et qui sont importants dans la vie quotidienne de la population ;
- Mais tout ceci n'a de chance de réussir que si les Malgaches ont la volonté de prendre en main leur présent et leur futur.

IV. La participation des populations discriminées et exclues (Dalits, femmes...) à la gouvernance publique

L.A. Samy *

La question des castes est spécifique de l'Inde qui en compte 3700. Le système des castes signifie ségrégation : des personnes de castes différentes ne peuvent en effet ni se marier, ni manger ni boire ensemble... Les femmes aussi subissent l'exclusion. 24 % de la population sont des intouchables, maintenant appelés dalits. Cette situation ne ressemble en rien à l'apartheid où le critère de discrimination est la couleur de peau. Les dalits sont nés dans une caste et ils en demeurent membres. L'Inde, dite démocratique, perpétue cette situation, une insulte à la démocratie... Ce point est souligné pour montrer combien il est difficile de faire que tous les gens se rassemblent en tant que personnes.

Autre paradoxe : L'Inde est riche mais les Indiens ne le sont pas. Les médias, il est vrai, présentent l'Inde comme riche, il n'en est rien. Ces 24 % de la population que sont les intouchables n'ont droit d'accès ni à la terre, ni au logement, ni à l'instruction, ni au travail. Aujourd'hui également, 43 % d'Indiens se couchent sans manger. Et portant sur les dix plus grandes fortunes, quatre sont indiennes. Il faut noter aussi que l'Inde a conçu un projet de 2 milliards de dollars en direction du Sénégal en vue d'une production d'électricité. Le monopole indien, en matière d'investissements, peut aussi se trouver en d'autres pays, en Amérique latine, par exemple. Mais cela ne signifie pas que tous les Indiens sont concernés par cette offensive financière.

La majeure partie de la population a besoin d'être éduquée pour comprendre ce que signifie « être citoyen » : les citoyens construisent l'Etat, et ce rôle n'est pas dévolu aux seuls politiques ; chacun a sa part de responsabilité.

Une des actions menées par notre organisation a été de donner aux femmes la possibilité d'être capables de participer aux instances d'élaboration

des décisions, ce qui leur avait été refusé jusque là.

Les politiques dominées par un système de caste ne sont pas favorables aux pauvres. Et ce sont les hommes qui font ces politiques et les programmes. Cependant, les dalits et les femmes ont lutté pour obtenir leur juste place dans le processus électoral. Désormais, à l'échelon local, 33 % des sièges sont attribués aux femmes et 14 % aux dalits. Ainsi les exclus ont cheminé vers une prise de conscience et sont maintenant partie prenante de l'action politique, des programmes et du budget ; les pauvres et les dalits proposent leurs propres programmes ouvrant une discussion sur l'élaboration du budget, et participent à la discussion, eux qui connaissent leurs propres besoins.

La citoyenneté est ainsi concrètement mise en œuvre. Le contrôle social et communautaire est maintenant exercé ; les femmes peuvent s'adresser aux officiels élus et leur demander des comptes sur le budget précédemment décidé.

Lors des premières élections locales auxquelles participèrent les femmes et les dalits, il leur fut difficile de conquérir 33 % des sièges car c'était le début d'une expérience toute nouvelle. Lorsque les élections eurent lieu pour la troisième fois, les femmes se virent attribuer 43% des sièges, un score beaucoup plus important que celui des hommes, et quelques dalits gagnèrent aussi à ces élections. Ce fait prouve que, si l'opportunité en est donnée, hommes et femmes du niveau local peuvent se présenter aux élections pour le niveau étatique. Pour l'heure, l'Inde va s'acheminer pour la quatrième fois vers les élections locales.

Cette expérience a conduit, l'an dernier, à mettre en place un parlement exclusivement constitué de femmes, au niveau national et au niveau étatique.

* **L.A. Samy** est directeur d'AREDS (Association de Service au Développement et à l'Education) basée à Karur au Tamil Nadu en Inde. Il est aussi membre du comité d'aménagement du territoire du district et président du Forum des droits aux moyens de subsistance (Forum for Livelihood Rights) au Tamil Nadu (réseau d'ONG). Son intervention qui est nourrie d'une expérience de trente années en tant qu'organisateur d'AREDS. Contact : aredsind@gmail.com

Nous voyons ici un contrôle de la gouvernance, et que des femmes du commun pourraient bien diriger un pays. Des propositions de lois importantes ont été édictées par ce parlement, à savoir que :

- les femmes peuvent maintenant être dotées de terres agricoles ;
- les biens propres du village doivent rester propriété du village ; ils ne peuvent être cédés à des étrangers.

Cette deuxième loi a été adoptée parce que la majeure partie des terres ont été, au nom du développement, vendues à des multinationales, et de cela, les femmes ont encore été les victimes. En effet lorsqu'il n'y a plus de terre à labourer, les hommes émigrent et reviennent bien souvent malades (du cancer, du sida) , et sans argent pour leur famille. Il était donc nécessaire, dans ce contexte, que les décisions relatives aux ressources du village soient soumises au contrôle de la communauté.

Au nom de leur citoyenneté, les populations locales doivent s'engager à la conservation du patrimoine. La possession des biens crée la responsabilité. La relation à la terre ressemble à celle de l'enfant par rapport à ses parents : je ne puis être séparé de mes parents parce que j'ai besoin de leurs soins ; il en est de même de la nature et des ressources qu'elle procure ; je ne puis être privé de ces ressources qui satisfont mes besoins, comme mes parents. Citons ici Franklin écrivant une lettre à un chef tribal pour lui dire son désir d'acheter de la terre et s'enquérir du prix à mettre. Réaction du chef tribal : « Ce type est fou ! Comment pouvons-nous vendre cette terre, notre culture et l'air que nous respirons ? »

En résumé, nous avons à faire croître un développement intégral centré sur l'humain, qui est participation et partage. La solidarité n'est pas seulement un sentiment, elle est aussi une responsabilité. Et ce n'est pas le moindre, le système des castes existe encore et beaucoup reste à faire.

V. Comment, dans un climat de conflits et de guerres, parler de paix, de démocratie, de gouvernance, de développement ?

Achille Biffumbu *

Introduction

Cet exposé se situe dans le contexte de crise politique et sociale en République démocratique du Congo, crise qui dure depuis des années, mais surtout depuis le début des années 1990. Une crise continue et persistante due aux structures et pratiques politiques non démocratiques et non participatives (32 ans du régime tyrannique de Mobutu auxquels se sont ajoutés 11 autres des Kabila, père et fils). Une crise doublée, à l'est du Congo, d'effets pervers graves dus aux crises politiques au Rwanda et au Burundi.

Une crise aux conséquences extrêmement dramatiques : mauvaise gouvernance publique (corruption un peu partout), débâcle économique et sociale (pauvreté accrue), conflits intergroupes et guerres répétées dites de libération (surtout à l'est du Congo) ; marginalisation, instrumentalisation, exploitation des masses juvéniles.

Dans les territoires de l'est de la R.D. Congo, cette crise se manifeste diversement mais toujours avec des effets destructeurs étendus à tous les domaines (tension et conflits intercommunautaires, effondrement des unités de production, déplacements forcés et massifs des populations,

etc.). De plus, les populations ainsi que les masses de jeunes, ruraux et urbains, ne comprennent rien à ce qui se passe et sont simplement manipulées. Elles ne sont pas assez conscientes de leurs droits, en particulier de leur droit à s'exprimer librement, à exiger de participer à la gestion des affaires de la cité. De façon volontaire, forcés ou inconscients, elles abdiquent leur participation en tant que citoyens/citoyennes. Elles abandonnent aussi leur « capacité politique » et se voient ainsi complices et victimes de la tyrannie de la mauvaise gouvernance et de la misère sociale.

D'où la nécessité de sensibiliser et d'éduquer constamment les masses populaires, surtout les jeunes, aux notions-clés de paix, de bonne gouvernance et de développement en vue d'une participation citoyenne efficace et bien sûr à leurs aspects connexes. Cette capacité de participation nécessaire à l'exercice des droits et devoirs de citoyens contribuera à la résolution pacifique des conflits et à l'exercice de la tolérance dans l'est de la R.D.C. en général et dans les Kivus en particulier.

Contexte actuel

Le parcours démocratique, de retour à la paix et à réconciliation nationale, enclenché depuis 1990, a pris un envol en décembre 2002 avec la conclusion par tous les belligérants des guerres congolaises de l'Accord Global Inclusif de Sun City (AGI). Cet accord avait alors été suivi par la mise en place d'institutions de transition selon la fameuse formule de gestion étatique de « quatre plus un » c'est-à-dire 4 Vice-présidents et 1

Président ; cela avait permis de jeter les bases d'un processus de retour à une paix souhaitée mais encore chère à acquérir, en vue d'une réunification du pays et de la création des conditions favorables de retour à un Etat de droit, animé par des institutions républicaines dans l'esprit de la cohésion nationale et de la reconstitution du tissu socio-économique du pays.

¹ Février 2007 Gouvernement Gizenga et depuis octobre 2008 Gouvernement Muzito.

* **Achille Biffumbu** est technicien de Développement Rural. Il a animé des projets au Bureau Diocésain de Développement Caritas Développement Goma de 1996 à 1998. Il a ensuite été préfet de l'Institut technique agricole de Buzi-Bulenga, puis de 2000 à 2003, a été consultant pour Oxfam-Grande Bretagne au Programme à l'Est de la RD Congo. Actuellement, il accompagne des organisations pygmées et d'autres communautés autochtones au Kivu, est coordinateur des associations partenaires de MAS au Kivu et est facilitateur terrain de la Fondation Néerlandaise Pygmeeën Kleinoed en charge du montage du CIDOPY (Centre d'Information et de Documentation Pygmées). En 2007, il lance le projet Bushengwa, alternative à la formation pratique des jeunes ruraux dans la presqu'île de Bulenga. Dans le prolongement de ce projet, il commence en 2009 la création de la Ferme Agro-Ecologique FEAGE. Contact : achille.biffumbu@gmail.com

L'actuelle constitution promulguée puis appliquée à la suite d'un référendum populaire réalisé avant les élections de 2006 (présidentielles, législatives et provinciales) a révélé ses limites.

Elle prévoyait la décentralisation comme mode de gestion du pays et des affaires locales avec la mise en place des organes de fonctionnement : Président de la République, Premier Ministre et Gouvernement¹, Parlement (Assemblée Nationale et Sénat), Assemblées Provinciales, Gouverneurs de Province, gouvernement provincial.

Les nouvelles provinces dont parle cette constitution et qui devraient être créées (passage de 11 provinces à 26) ne le sont toujours pas. Il en est de même du découpage du pays en communes, chefferies et secteurs qui avaient été annoncés. Les élections locales et municipales (communes, chefferies etc.), initialement prévues pour 2009 sont remises à 2013, pendant que l'on se précipite aux élections générales (2^{ème} mandat) attendues pour novembre 2011.

L'on constate aujourd'hui la violation délibérée de la Constitution² dont l'esprit est de mettre les provinces au centre de tout le dispositif organisationnel des ETD (Entités Territoriales Décentralisées). Elle fixe pourtant clairement à son article 3 les catégories des Entités Territoriales Décentralisées : la ville, la commune, le secteur et la chefferie ; parle de la fonction de ces ETD : « libre administration et autonomie de gestion des ressources économiques, humaines, financières et techniques » ; décrit la répartition des compétences (cf. articles 201 à 205) selon trois principes, à raison des 36 compétences exclusives de l'Etat c'est-à-dire du Pouvoir Central, de 25 compétences concurrentes du pouvoir central et des provinces et enfin de 29 compétences exclusives des provinces. Elle parle même de rétrocession des recettes financières nationales du budget de l'Etat à raison des 40% dévolus aux provinces.

Même l'adoption en 2008 de trois lois organiques : n°08/012 du 31 juillet portant sur les principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces, n°08/015 du 7 octobre portant sur les modalités d'organisation et de fonctionnement de la Conférence des Gouverneurs de Province et n°08/016 du 7 octobre portant sur la composition, l'organisation, le fonctionnement des ETD, et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces, ne rassure pas.

Un autre arsenal de lois et de codes qui devaient être adoptés attend toujours et semble même ne pas figurer dans les priorités du législateur : il s'agit, entre autres, des lois qui devaient régir l'agriculture, l'eau etc.

Ce qui précède justifie suffisamment :

- la très faible appropriation des éléments du débat sur la décentralisation par les populations locales et les assemblées provinciales dernièrement élues, ainsi que par tous les acteurs locaux de la décentralisation ;
- la lenteur du rétablissement de l'esprit citoyen et du civisme fiscal en raison de la mauvaise qualité des services publics de base offerts aux populations ;
- l'inachèvement de l'arsenal des textes juridiques, réglementaires et financiers qui devaient mieux préciser les modes de fonctionnement des ETD et leurs rapports avec les provinces et avec l'Etat central ;
- la forte centralisation des pouvoirs de décision, des administrations et le manque de moyens suffisants pour accompagner le développement des ETD ;
- le manque de savoir-faire pour rendre compte de la gestion des fonds publics, laissant les populations sceptiques sur l'action publique d'une façon générale ;
- l'injustice, l'impunité, la corruption, le trafic d'influence au sein de l'administration publique, autant de maux qui continuent de ronger cette administration ;
- la faible implantation dans les provinces des cours et des tribunaux, particulièrement des tribunaux de paix, et l'affectation inadéquate des juges dans le monde rural pour une justice de proximité ;
- la faiblesse de la volonté politique dans la mise en œuvre du processus de décentralisation qui se traduit par le manque de ressources budgétaires de l'Etat central qui auraient dû être allouées aux actions devant faciliter la mise en place de tous les outils nécessaires ;
- la lenteur dans l'élaboration de la loi financière et budgétaire qui devait faciliter le fonctionnement efficace des provinces et des ETD ;
- la faiblesse des allocations versées aux Provinces au titre des 40 % des recettes à caractère national ainsi que le non versement aux ETD, par les Provinces, des quotités qui leur reviennent ;

² Cette constitution vient d'être modifiée et l'enjeu de cette modification, c'est l'organisation de l'élection présidentielle à un seul tour. Bien que légale et juridiquement justifiée cette modification est cependant inopportune car il s'agit ici simplement d'une stratégie de maintien au pouvoir des dirigeants actuels, des parlementaires et sénateurs dont le mandat électoral finissant se clôt sur un bilan très mitigé, pour ne pas dire non-concluant. Aussi est-on en droit de se poser la question du pourquoi de cette modification à seulement 9 mois des élections.

³ Les statistiques des Organisations caritatives internationales et Agences du système des Nations Unies parlaient il y a un moment de 881.272 au Nord-Kivu, 688.887 au Sud-Kivu, 231.738 au Haut-Uélé, 176.280 en Ituri, 47.940 au Bas-Uélé soit un total de 2.026.11.

Toutes ces faiblesses ne sont pas sans conséquences car elles servent d'alibi et justifient encore des revendications qui sont à la base de et/ou alimenteraient :

- La persistance de l'insécurité surtout dans l'Est du pays (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Province Orientale), la non résolution des conflits locaux ou régionaux, la présence de plus de 35 groupes armés auxquels s'ajoutent les affrontements entre la coalition « armée congolaise & armée rwandaise et ougandaise » contre les forces dites négatives originaires des pays voisins (Rwanda, Uganda, Burundi et Soudan), à quoi s'ajoutent les phénomènes FDLR, ADF-NALU, LRA, Mbororos, FNL, etc. dont les effets collatéraux et les conséquences sont :
 - Beaucoup de morts parmi les civils, des sinistrés, des déplacés intérieurs et extérieurs³ et difficulté d'accès par les agences d'assistance humanitaire ;
 - inaccessibilité aux champs et aux récoltes, difficulté de continuer les activités agricoles et autres activités économiques ;
 - violences, viols sur les femmes, et autres abus sur les civils (vois des récoltes, travaux forcés) ;
 - recrutement des enfants et des jeunes dans les groupes armés ;
 - recrudescence de la criminalité, du banditisme dans les villes (y compris à Kinshasa, la capitale), et sur les axes routiers ;
 - la destruction des infrastructures économiques et sociales et la dégradation des conditions de vie des populations ;
 - la fermeture d'écoles, d'institutions médicales, et/ou limitation d'accès à celles-ci. Certains élèves ne peuvent pas poursuivre leur scolarité normalement, ne passent pas les examens y compris les examens d'Etat et les tests nationaux de fin d'études primaires.
- Pauvreté croissante de la population : une famille de 6 personnes vit avec moins de 2 \$US par jour ; beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école avec tout ce que cela implique pour leur vie actuelle et pour leur avenir (phénomène « Enfants de la Rue »).
- Recrudescence des maladies et épidémies.
- Mauvais état des routes dans les villes et les villages avec sa cohorte de conséquences.
- Accès aux services sociaux de base devenu un luxe.

- Modicité et irrégularité de paiement des salaires des fonctionnaires. A titre d'exemple, un enseignant reçoit un salaire d'environ 30 \$ que le taux de change abaisse encore et les enseignants de beaucoup d'écoles n'étant pas motorisés, ne sont pas payés. En conséquence, dans toutes les écoles, les parents continuent à payer pour les salaires des enseignants, pour la construction et le fonctionnement des écoles.

Notons que cette situation sociale et économique est observée au moment où les populations dénoncent passivement la multiplicité des taxes et autres redevances qui n'ont cessé d'augmenter tandis que la population n'est pas informée de l'usage des recettes générées et comment leurs entités en bénéficient.

- Division de la société civile qui, de ce fait, a cessé de jouer son rôle. Elle a même été récupérée, « apprivoisée » par le pouvoir et ses membres ne sont actifs que jusqu'au moment où ils sont nommés à des postes.

- Lenteur dans l'ancrage des pratiques de gouvernance efficiente, survivance de certaines pratiques centralisatrices; les administrations publiques ne jouent pas efficacement leurs rôles. Le processus de la démocratie, de la décentralisation et de la gouvernance ne répond pas aux attentes de la population et ne l'implique presque même pas.

- Inexistence de cadre de dialogue entre la population et les élus : sénateurs, députés nationaux et provinciaux s'illustrent malheureusement dans **le bradage et la prostitution des mandats** qui leur sont confiés par leurs électeurs et par des polémiques interminables de positionnement avec **motions de défiance et questions orales** les uns contre les autres à longueur des journées.

- Absence de communication entre les gouvernants, les élus et la population à laquelle ils ne rendent aucun compte. Cette dernière n'est pas mise au courant des plans, des budgets et dépenses), des réalisations, des contraintes. Les gouvernements central et provinciaux n'arrivent pas à répondre aux attentes de la population pour les raisons suivantes : insuffisance de l'aide internationale, état de guerre et insécurité à l'est de la R.D.C., non-rétrocession de 40% des recettes aux provinces, insuffisance d'adhésion d'enthousiasme, de participation de la population aux « 5 Chantiers », remaniement des gouvernements au niveau central et au niveau régional, etc.

Défis et stratégies pour un engagement citoyen porteur de changement

Une des stratégies serait l'instauration de Cadres ou Espaces d'Analyse participative de la Gouvernance. Ces cadres et espaces pourraient contribuer à accroître l'esprit d'éveil et de

participation au sein des communautés de base, donc au niveau le plus local possible. L'action menée pourrait avoir comme unité de base opérationnelle le territoire ou la commune, ce qui

serait en accord avec la vision politique de décentralisation car cette dernière doit se traduire en une Gouvernance citoyenne et participative. Car dans un pays comme la RDC, parler de **Gouvernance et de Citoyenneté Active** tire sa légitimité de son vécu, notamment des conflits et des guerres qu'il a connus et dont il sort difficilement, mais aussi du très long régime dictatorial qui s'est illustré par l'exclusion des populations de la gestion des affaires publiques et donc de la vie des citoyens.

Gouvernance et Citoyenneté Active doivent ainsi amener les populations d'une part à opérer elles-mêmes le choix des actions qui sont nécessaires à leur développement, et, d'autre part à promouvoir la culture de consultation pour toutes les actions qui les concernent. Il convient alors de souligner que **Gouvernance et Citoyenneté Active (GCA)** sont un passage obligé pour une démocratie participative en tant que stade avancé de la démocratie représentative, avec une implication accrue de la population à tous les niveaux afin de pouvoir mieux résister à toutes les déviations et aux violations de leurs droits fondamentaux.

Bien appliquée, une démocratie basée sur la GCA peut mettre le citoyen congolais à l'abri des conflits et des guerres à répétition. Dans le contexte actuel, on ne peut s'en passer. Bien appliquée, elle devrait contribuer à mettre fin aux cycles des conflits et guerres et à fonder une nouvelle nation congolaise où la Paix serait le gage d'un développement durable.

Cependant, l'instauration d'une telle démocratie suppose des moyens humains, financiers, matériels, informationnels⁴. En R.D.C., **un des principaux instruments pour arriver à cette démocratie** est la **décentralisation**, notamment celle des pouvoirs politico-administratif, économique et financier dont les principes de base se situent à trois niveaux :

a. Niveau de gouvernance locale

L'Etat Congolais doit désormais comprendre qu'il ne peut pas jouer pleinement son rôle en dehors de la participation des populations.

D'où :

- La nécessité ou la création des espaces de

participation par la voie des consultations populaires ;

- Les populations doivent comprendre ou être aidées à comprendre que l'Etat et les Gouvernants à eux seuls ne peuvent plus tout faire. Elles doivent ainsi pouvoir discerner à quel niveau les services qui leur sont offerts sont susceptibles d'être améliorés aussi bien quantitativement que qualitativement ;

- L'appel de tous au travail car l'Etat Providence n'existe plus : « ...la manne n'est tombé qu'une seule fois dans l'histoire de l'humanité... » ;

- Les populations doivent comprendre ou être aidées à comprendre que les communautés une fois bien structurées ont un rôle capital à jouer dans un processus de développement équilibré.

b. Niveau de bonne gouvernance et de citoyenneté active

Il s'agit ici de déclencher la dynamique d'un processus qui doit accompagner la participation des populations en associant la société Civile, les collectivités, les entités décentralisées et l'Etat dans la gestion du destin du pays. Cela suppose :

- la planification, l'intégration, la transparence, la traçabilité dans la gestion et la responsabilisation dans la prise des décisions ;

- l'implication des communautés de base par leur participation à l'élaboration et la planification des projets de développement ;

- la promotion d'une vraie société civile c'est-à-dire dynamique, non partisane, unie, forte et inclusive, surtout qu'en R.D.C., les « sociétés civiles » sont de toutes les couleurs : Société Civile/ Forces Vives (des Conseils Régionaux et National des ONGD), Société Civile du Congo, Nouvelle Société Civile, etc.

c. Niveau de changement des mentalités : citoyenneté responsable et consciente

Les citoyens congolais, artisans, acteurs et tenants de la démarche participative doivent être les premiers à être convaincus qu'ils doivent avoir un impact sur leur propre développement. D'où l'urgence d'une éducation des populations de base qui constituent des acteurs centraux, sans oublier que la circulation de l'information, la vraie, doit être effective en vue de maximiser la

⁴ Un des instruments incontournables pour informer et communiquer avec les populations, c'est, compte tenu de la confiscation et de l'instrumentalisation des espaces médiatiques, de lancer une « Radio Interactive Citoyenne » comme alternative d'éducation et d'information populaire, avec une « approche nomade » qui peut s'appuyer sur des « Points d'Ecoutes des Citoyens ».

⁵ La décentralisation financière est le pilier même de la décentralisation d'autant plus qu'elle doit aider les populations à s'enquérir: (a) de l'augmentation et la traçabilité de l'assiette fiscale de leurs entités si elles sont effectivement décentralisées, (b) de l'amélioration du niveau de mobilisation des ressources locales, (c) de la réduction de la mentalité d'éternels assistés, et en conséquence de l'attitude de dépendance pour promouvoir l'auto-prise en charge et, (d) de l'état du mouvement des fonds rétrocédés par le Gouvernement Central en faveur des entités dé-

participation à tous les niveaux.

Ce qui précède signifie que tous, populations, citoyens, et moi le premier, sommes appelés à réadapter nos mentalités et à poser nous-mêmes des actes qui contribuent à notre propre développement.

Dans le contexte de la R.D.C. cette décentralisation implique la **revendication citoyenne d'un transfert concret des pouvoirs** selon les principes **universellement connus de la gouvernance** qui sont déconcentration, délégation et dévolution des pouvoirs, c.à.d. décentralisation politico-administrative et financière⁵. Pour y arriver, les préalables suivant s'imposent :

1- Assainir la législation :

procéder à la révision des lois entachées d'irrégularités susceptibles de bloquer le processus de décentralisation, et au besoin en élaborer des nouvelles ;

2- Renforcer les capacités :

- **renforcer les capacités** des gestionnaires des entités décentralisées et celles des représentants des communautés de base ;

- **renforcer les capacités citoyennes de revendication** par l'approche de « Compte Rendu des Mandats » versus élus et dirigeants.

3- Stimuler la participation citoyenne :

la population doit être activement impliquée dans toutes les initiatives qui concernent son propre développement, notamment dans la planification et la prise des décisions relatives à ses problèmes.

Les indicateurs de satisfaction quant à ces préalables seront par exemple :

- Les relations étroites entre les autorités et les populations, les citoyens ;
- La souplesse, l'efficacité et la coordination facile des services rendus à la base ;
- Les initiatives de développement centrées sur les vrais besoins des populations ;
- Le renforcement à la base des mécanismes partagés et performants de bonne gouvernance de la société ;
- L'encouragement à l'innovation et à la créativité stimulé à la compétition entre entités voisines ou entre entités décentralisées ;
- L'accueil des décisions prises au niveau central, leur bonne exécution et leur évaluation dans la participation.

Quels acteurs ? Pour quelle dynamique ?

- Quels acteurs ?

En priorité des animateurs non étatiques tels que des responsables ou des membres d'organisations des jeunes ou s'occupant de la jeunesse, les leaders locaux des autres organisations, par exemple, celles provenant d'initiative féminine, de détenteurs d'opinion, d'institutions universitaires etc.

- Pour quelles tâches ?

Partager réflexions, échanges et expériences entre acteurs sur le terrain autour des centres d'intérêt, des problématiques et des enjeux communs pour participer à la construction d'une société de paix, de justice, et de bonne gouvernance, société promotrice de développement. Ce faisant, rejoindre les autres réseaux et les autres acteurs pour consolider la dynamique choisie.

- Pour quelle dynamique ?

Une collaboration pour développer des partenariats et des alliances locales s'avère urgente pour créer un nouveau souffle visant à consolider la recherche des alternatives, à constituer un cadre de concertation entre les acteurs qui œuvrent aux côtés des communautés

rurales et urbaines.

Il s'agit de construire un espace où créer et promouvoir activités et initiatives, faire le lobbying auprès des décideurs politiques et publics, ouvrir des alliances et des partenariats avec les détenteurs d'enjeux socioéconomiques, culturels, spirituels..., être soucieux de la société civile à tout niveau, local, national, régional, international. Pour donner corps à ce projet, l'action, la stratégie, les objectifs peuvent se décider dans des rencontres périodiques, semestrielles, annuelles. Peuvent être prévues aussi des rencontres générales extraordinaires thématiques, ou centrées sur les initiatives ou projets à développer, et cela, au cas par cas.

La consolidation d'une telle dynamique dépend des liens d'amitié et des dispositions de ceux qui y adhèrent et ainsi consentent à s'engager collectivement pour une mise en commun d'idéaux, de capacités, de potentialités, d'initiatives, d'expériences, etc.

En conclusion, la finalité de cette recherche est, en définitive, d'amener les acteurs de la société civile et la population à comprendre la paix et la bonne gouvernance comme des concepts de base pour l'exercice de la démocratie participative, le respect des droits et devoirs dévolus à tous, afin de cheminer vers un développement durable vécu dans la participation.

V. Note sur le débat

Question à Lily : Que veut-elle dire par les « valeurs de la république » ?

R : Ce sont des valeurs à respecter. Quand on est au pouvoir on a des devoirs, par exemple on dit la séparation des pouvoirs. A Madagascar, la justice n'est pas indépendante et c'est à cause de ça que le coup d'Etat a pu se faire.

Q : La plupart des pays africains ont des institutions... aujourd'hui des mouvements (ONG ??) ont parfois un rôle assez ambigu et nous les agents de développement nous avons des difficultés pour jouer notre rôle d'intermédiaire.

R : Certaines ONG ne sont plus des médiateurs mais des opérateurs qui récupèrent.

Q : Quelle démarche, perspectives du Père Lebret ?

R : Le gouvernement (du Sénégal ??) avait confié une mission, pour tracer perspectives mais pas planification, il visait la prise en compte de tous les facteurs sans juger à priori.

Question à Samy : A propos de la question des dalits, depuis combien de temps AREDS travaille-t-il avec ces populations et combien de temps a-t-il fallu pour obtenir ces résultats (élections de dalits etc.) ?

R : Cela fait 30 ans qu'AREDS travaille avec les dalits et on peut dire, basé sur l'expérience qu'il n'y a pas de fatalité, les gens se lèvent...

Ce travail d'accompagnement des populations a commencé il y a 30 ans et les premiers résultats se sont fait sentir au bout de 10 ans. La plus grande réussite est de voir que les opprimés, les dalits, les femmes, qui étaient fatalistes quant à leur sort et se taisaient, commencent à se lever et à réclamer leurs droits.

Q : vous avez dit que les indiens ont « le sens de la terre », on retrouve cette philosophie à Madagascar, en effet, nous avons de lointaines origines communes, 70 % des racines de la langue malgache viennent de l'Inde.

Enfin, trois jeunes parlent de leur association : un site où on voit le monde entier, on doit se mettre ensemble. On a fait un site pour se mettre ensemble c'est <béguémondial>.

Les enregistrements des interventions et des débats sont disponibles sur la page internet :

<http://www.lebret-irfed.org/spip.php?article509>

RÉSEAU INTERNATIONAL LEBRET

UN RÉSEAU POUR RÉFLÉCHIR SUR LE SENS DU DÉVELOPPEMENT AUJOURD'HUI : REGARDS CROISÉS SUR LES QUESTIONS INTERNATIONALES



www.lebret-irfed.org

- ◆ Un **réseau international** de 200 hommes et femmes, animé par le **Centre Lebret-Irfed** à Paris, qui apportent des témoignages et des analyses, et échangent des pratiques, depuis des lieux d'engagement divers :
 - de religions diverses, originaires de tous les continents et de toutes disciplines,
 - appartenant à des organisations de terrain comme aux Églises ou au milieu académique
 - se reconnaissant dans le message et l'approche de L.-J. Lebrét mais conscients que ses analyses doivent être adaptées à notre temps

- ◆ Une **structure associative** qui reflète une solidarité internationale et l'interdépendance entre les peuples : 2/3 du Conseil d'administration sont des membres du réseau hors Europe.

- ◆ Des cycles de **rencontres internationales** sur deux thèmes de notre temps
 - **Société civile** : les relations société civile - autorités publiques (Prague, Haïti, Lubumbashi, Asia-Europe People's Forum) et l'appui à l'émergence et à la prise d'autonomie d'organisations de la société civile dans des contextes fragiles ou déstructurés (Timor Leste)
 - Le **dialogue interreligieux et interculturel** (Beyrouth, Mumbai, Hanoi, Bangalore, Asia-Europe People's Forum)

- ◆ Des **produits**
 - Une **revue** « *Développement et civilisations* »
 - Les « **Cahiers de Développement et civilisations** », pour tirer les enseignements du travail mené avec le réseau
 - Des **comptes-rendus** de chaque rencontre internationale
 - Des **modules** de formation-débat :
 - Une **synthèse** sur chacun des quatre thèmes des rencontres internationales et des cycles de formation-débat.

- ◆ Une **méthode**
 - Appliquer à la préparation des rencontres une méthode inspirée de la recherche-action
 - Permettre aux personnes et groupes concernés d'être pleinement, et à leur rythme, acteurs de changement, et notamment veiller à ne pas étouffer les dynamiques endogènes,
 - S'engager sur la longue durée et permettre la prise de recul nécessaire à toute action durable.

- ◆ Une **équipe** de trois salariés et de personnes ressources volontaires mobilisées sur les activités d'animation, d'organisation, de réflexion, d'écriture...